



# COYE-LA-FORÊT

Membre de la communauté de communes de l'aire cantilienne

## Le mot du Maire

Chères Coyennes, Chers Coyens,

Domaine des 3 Châteaux :

Le domaine des 3 Châteaux, propriété de la ville de Paris, abrite depuis plus de 50 ans un internat accueillant des enfants défavorisés parisiens, en classe du CP à la 3<sup>ème</sup>. D'une capacité de 170 lits, les effectifs n'ont cessé de baisser depuis 2010 pour arriver à 63 enfants en 2016. En 1990, la mairie de Paris a confié la gestion du site à l'AGE (Association de Groupement Educatif). Celle-ci emploie actuellement une soixantaine de salariés.

Qu'elle est la situation actuelle ? Bien sûr je ne peux pas annoncer ce que je ne sais pas. En février dernier, après avoir eu connaissance de la décision du Rectorat de Paris de fermer l'école primaire dès la rentrée prochaine, j'ai demandé à notre député d'écrire au Maire de Paris afin de connaître ses intentions sur le devenir du domaine. Fin mai, j'ai reçu une réponse confirmant la fermeture du primaire et laissant entendre que le secondaire pourrait suivre. Il est précisé également qu'en cas de fermeture définitive de l'internat, deux pistes de reconversion sont à l'étude. Ces pistes ont été proposées par l'AGE :

- accueil de migrants demandeurs d'asile
- accueil d'enfants autistes

La ville de Paris a proposé d'organiser une rencontre ; je les ai donc invités à venir sur place. A ce jour, je n'ai pas de réponse.

L'accueil de migrants est un problème réel dont nous ne pouvons ignorer l'existence. Toutefois je crains que la situation géographique, les moyens humains et financiers de notre village ainsi que la configuration des lieux ne permettent pas un accueil dans des conditions satisfaisantes.

L'accueil d'enfants autistes est un sujet majeur pour notre pays. Peu de centres spécialisés existent en France et les parents confrontés à cette situation doivent souvent s'orienter vers d'autres pays européens.

D'autres projets pourraient être proposés.

J'attends donc avec impatience un contact réel avec les représentants de la ville de Paris. Je ne manquerai pas de vous tenir informé de l'évolution de ce dossier. Nous tenterons de soutenir tous les projets qui permettront d'accueillir une activité convenant à une majorité en essayant de préserver un maximum d'emploi.

En ce début de période de congés d'été, je souhaite à ceux qui ont la chance de pouvoir partir, de bonnes vacances. A ceux qui restent à Coye, je souhaite d'y trouver le repos et de profiter de la nature et des lieux de divertissements qui nous entourent.

*Bel été à tous*

François Deshayes

## Ce mois-ci

### Samedi 1<sup>er</sup> juillet

Permanence de réception  
tenue par les élus  
sans rendez-vous  
Mairie 11h-12h

### Lundi 31 juillet

Don du sang  
14h30-18h30  
Centre culturel

### Samedi 8 et dimanche 9 juillet

Route D'Artagnan  
Lamorlaye et Chantilly

### Samedi 26 août

Soirée dansante  
Salle judo danse - 20h30  
Dansons à Coye

### Mercredi 12 juillet

Réunion Alzheimer  
Hameau des Clubs  
9h30-11h30  
CCAS - Le Répit

### Samedi 2 septembre

Challenge du Maire  
Stade - 14h  
Pétanque de  
la Reine Blanche

### Jeudi 13 juillet

Feux d'artifice  
Quai du Chardonneret  
23h

### Samedi 9 septembre

Forum des associations  
Centre culturel - 9h-13h

## DERNIÈRE MINUTE

### MAISON À LOUER

Maison d'habitation sur deux niveaux avec sous-sol total et jardin privatif.

Surface habitable : 92 m<sup>2</sup> (Loi Boutin) - Type : F4  
3 chambres + Salle à Manger / Salon + Cuisine  
Loyer : 1 200 €

Date prévisionnelle de location : 1er septembre 2017  
Dossier à déposer avant le 15 août en Mairie.

### FORUM DES ASSOCIATIONS

Il se déroulera au Centre culturel le samedi 9 septembre de 9h à 13h. Il vous permettra de rencontrer les responsables des associations coyennes et de procéder aux inscriptions pour la rentrée 2017/2018. Pensez au Pass associatif pour les enfants de moins de 18 ans.



## VOIRIE

A partir de mi-juillet différents travaux vont être réalisés sur la commune. Le plus important sera le remplacement de certaines canalisations d'eau potable, Grande rue et rue Blanche. Cela va nécessiter pour la Grande rue, une interdiction de stationner avec circulation modifiée sur trois secteurs. Concernant la rue Blanche, elle sera fermée entre la rue de la Charmée et la rue d'Hérivaux sauf aux riverains. Ces travaux font partie d'un programme anti-fuites recensé par le Sieccao (Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières sur Oise) et devraient être terminés le 1<sup>er</sup> septembre. Ces travaux nécessiteront des coupures du réseau d'eau temporaire dans les secteurs concernés.

D'autres travaux de voirie auront lieu dans différentes rues jusqu'à la fin de l'année. Ces travaux vont dans le sens de l'amélioration de la qualité du service et des voiries. Conscients des désagréments que cela peut vous occasionner, nous vous remercions de votre compréhension.

## OPÉRATION VILLE PROPRE



**Samedi 17 juin**, les enfants du Conseil Municipal d'Enfants accompagnée de quelques élus et d'un bénévole ont entamé le désherbage des rues. En 2 heures, ils ont rempli 5 sacs de 100l de mauvaises herbes. Ils ont également ramassé plus de 200 mégots de cigarettes (un mégot de cigarette met entre 5 et 12 ans avant de se décomposer dans la nature). N'hésitez pas à continuer leur action devant chez vous, notre ville n'en sera que plus accueillante. Merci aux bénévoles de samedi matin et à très bientôt pour de nouvelles actions.

## COLLECTE DES DÉCHETS VALORISABLES

Soyons vigilants pour optimiser nos performances de tri.

**EMBALLAGES ET PAPIERS/ CARTONS: OSEZ LE VRAC !** Les déchets recyclables doivent être déposés dans le bac jaune sans sac : la présence de sacs est un motif de refus de collecte et une source de dépenses supplémentaires en Centre de tri des déchets.

**DÉCHETS VERTS : UTILISEZ UN CONTENANT ADAPTE !**

Les déchets verts ne doivent pas être présentés à la collecte dans les bacs gris pucés destinés aux ordures ménagères ultimes (non valorisables).

Pour les branchages, inutile de les mettre dans des poubelles, ils doivent être fagotés et déposés à même le sol sur le trottoir devant votre habitation.

Ces déchets seront alors orientés vers des plateformes de compostage comme lors de leur dépôt en déchetterie.

Rappelons-nous que le meilleur déchet est celui qui n'existe pas : il est donc recommandé de traiter ce type de matières à la source, chez soi, par le mulching des tontes, le broyage en vue de faire du paillage ou du compost. C'est un geste écologique et économique !

## PLAN LOCAL D'URBANISME RÉVISION

La loi nous impose de réviser le PLU pour le mettre en conformité avec les lois ALLUR et le Grenelle 2 de l'environnement. Ce sera un tournant vers le futur en particulier sur le plan de la dépense énergétique. Les travaux ont commencé avec le bureau d'étude et dureront jusqu'en 2018, il nous faut attendre la charte du PNR, l'étude des

zones humides et l'étude environnementale. À la Mairie, un cahier est à votre disposition pour inscrire toutes vos remarques, suggestions sur ce sujet. Yves Dulmet est à votre disposition si vous souhaitez le faire de vive voix ou échanger sur le sujet.

## PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES



La renouée du Japon est une plante exotique envahissante. Elle étouffe toutes les autres plantes en les privant de lumière.

La renouée du Japon a fait son apparition sur notre commune, amenée par des dépôts de terre. La supprimer peut-être, plutôt la contenir est le but de l'action entreprise par le SITRATIVE (SYNDICAT INTERCOMMUNAL ET INTERDEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DE LA THEVE) et La Sylve.

Après une information sur la stratégie à adopter, les équipes interviendront 4 fois sur le terrain, puis termineront la campagne 2017 en replantant en novembre des arbres, histoire de la mettre à l'ombre. Traitement qu'elle n'apprécie guère.

Pour vous joindre à nous, prenez contact avec La Sylve, ou le SITRATIVE.

## POINT INFO

### LES ESCAPADES DU MINIBUS

#### Juillet

Jeudi 6 : 9h-11h, Lamorlaye

Vendredi 21 : départ 7h30, retour dans la soirée, Fort-Mahon

Vendredi 28 : départ 9h30, retour dans l'après-midi, Saint-Maximin

#### Août

Jeudi 3 : départ 7h30, retour dans la soirée, Hesdin (Pas-de-Calais)

Lundi 14 : départ 7h30, retour dans la soirée, Fort-Mahon

Jeudi 24 : 9h-11h, Fosses

Mercredi 30 : 9h-11h, Lamorlaye

**Minibus ouvert à tous, inscriptions obligatoires au 03 44 58 45 46**



### PLAN CANICULE

Afin d'anticiper les périodes de fortes chaleurs voire de canicule, il est possible pour les personnes en situation de handicap ou de dépendance, fragiles, âgées ou isolées de s'inscrire sur la fiche de lien social disponible sur demande au 03 44 58 45 46 (Mme GABELICA au CCAS). Nous pourrions ainsi être vigilants à votre égard en cas d'alerte. Familles, voisins, solidaires des autres, vous pouvez également nous signaler les personnes pour lesquelles vous auriez des inquiétudes.

### FERMETURE ESTIVALE

À l'occasion des congés d'été de la boulangerie Pluchart, du 26 juillet au 23 août inclus, un dépôt de pain sera mis en place.

### FEU D'ARTIFICE

Jeudi 13 juillet, la retraite aux flambeaux partira de la Place de la Mairie à 22h pour rejoindre le Quai du Chardonneret : le feu d'artifice y sera tiré vers 23h. Cette soirée sera suivie d'un bal populaire qui se tiendra Place de la Mairie.

### PIQUE-NIQUES D'ÉTÉ

Ne restez pas seul(e) tout l'été ! Venez partager nos pique-niques à La Sablière, 61 rue Blanche, chaque jeudi de juillet et d'août, de 12h15 à 14h, à partir du 6 juillet. Vous êtes tous les bienvenus, chacun apportant son repas. Si vous souhaitez qu'on aille vous chercher en voiture, téléphonez au 03 44 58 74 77 ou au 03 44 58 65 87.



# Actualité / Vie associative



## JARDINS PARTAGÉS



**Les initiatives éco-citoyennes fleurissent.**

Les correspondants Parc ne manquent ni d'idées, ni de dynamisme. Les initiatives de jardins partagés menées à Coye-la-Forêt s'inscrivent dans cette dynamique instaurée en

lien avec le Parc Naturel Régional Oise – Pays de France.

### Convivialité et partage au jardin.

À l'origine, on a une double rencontre : deux correspondantes Parc Doriane et Christine, qui regorgent d'idées pour leur commune et une municipalité qui souhaite faire participer les habitants à des plantations collectives dont les récoltes pourront être consommées par tous. L'objectif est bien évidemment de contribuer à l'amélioration du cadre de vie, mais aussi de permettre à tous de jardiner.

Concevoir et cultiver un jardin collectivement, selon le modèle des Incroyables Comestibles, c'est s'ouvrir aux autres, échanger, transmettre son savoir-faire ou apprendre comment cultiver... C'est aussi créer des espaces de partage et de rencontres qui parlent aux enfants mais aussi aux adultes, comme autant de terrains de découvertes. C'est enfin, retrouver la satisfaction de pouvoir goûter à la production de ses arbres fruitiers ou carrés potagers.

Pour chaque initiative, la commune et le PNR apportent un soutien financier et technique, notamment pour le matériel et les plants. Et bien évidemment, ces jardins éco-citoyens n'utilisent pas de pesticides...

À côté des terrains de tennis, rue d'Hérivaux, le 1<sup>er</sup> rendez-vous au jardin a eu lieu le 13 mai dernier, la Mairie a mis ici à

disposition un espace de jardinage pouvant accueillir une parcelle de maraîchage, des carrés potagers ouverts aux idées des habitants et une haie comestible. Là encore, ce sont les habitants qui plantent, cultivent et récoltent librement. Les scolaires et le centre de loisirs bénéficient également de l'initiative.

Vous êtes intéressés pour venir jardiner à Coye-la-Forêt ?

Contactez les Correspondantes Parc par mail [jardinspartagescoye@gmail.com](mailto:jardinspartagescoye@gmail.com) ou au 06 22 42 32 78

Ou venez les rencontrer les mardis et jeudis à partir de 10h sur le site (en fonction de la météo).

## LA CLAIÈRE DES SOURCES

**16 juillet** : organisation d'un géocaching le long de l'Oise pour célébrer le 17<sup>ème</sup> anniversaire du Musée de la Batellerie à Longueuil-Annel. Grande journée festive.

**21 juillet** : atelier galénique avec Françoise Feuillié pour un partage entre jeunes et leurs parents à Feuquières.

**Les 5 et 6 août** à Coye-la-Forêt, week-end jardinage en permaculture animé par Sacha Guégan. Ce week-end sera le troisième du cycle. Il sera sur le thème de l'abondance au jardin. Le 4<sup>ème</sup> week end se déroulera les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre prochain.

**Les 26 et 27 août** à Coye-la-Forêt, stage de permaculture humaine avec Pauline Lemaire. Comment cultiver son être intérieur en mode permaculturel.

**Le 27 août** proposition d'un atelier « Goût » ouvert aux familles à l'Abbaye de Royaumont pour découvrir la légumothèque de l'Abbaye.

**Tous les mardis et jeudis**, les Volontaires de la Clairière des Sources vous accueillent aux jardins partagés entre 10h et 10h30. N'hésitez pas à prendre contact Tél. 06 22 42 32 78.

Toute notre actualité :

[www.laclairieredessources.org](http://www.laclairieredessources.org)

## TCCF

Après les bons résultats des 15/16 et 17/18 ans, l'équipe 13/14 ans, composée d'Adrien Erard, Lucas Malherbe et Alexis Obert, en terminant première de sa poule s'est également qualifiée pour les inter poules qui se sont déroulées en juin.

Et pour compléter les bons parcours de nos jeunes, l'équipe 11/12 ans, composée d'Ulysse Henriot et Maximilien Rouland a terminé à la quatrième place de sa poule.

Contact : Jean-François Morpain 22 Grande rue Tél. : 03 44 58 68 16 / 06 79 10 72 55

Mail : [tennisclub.coyelaforet@orange.fr](mailto:tennisclub.coyelaforet@orange.fr)

Site Internet : [www.club.fft.fr/tc.coye-la-foret](http://www.club.fft.fr/tc.coye-la-foret)

## CONVIVIALITÉ

Nous vous souhaitons à toutes et tous de bonnes vacances et nous vous attendons **samedi 2 septembre** à 20h au Centre culturel : dîner concocté par Valère Bar Accras, avec spectacle de transformistes, suivi d'une soirée dansante avec DJ Niko. Ambiance assuré, venez nombreux.

Prix (Dîner spectacle avec boissons pendant le repas + Soirée Dansante)

- 35 € pour les adultes adhérents
- 22 € pour les enfants de - de 12 ans
- 40 € pour les adultes non adhérents

Pour plus de renseignements

Dominique Pellet 03 44 58 71 98

ou 06 09 78 56 99

ou <http://www.convivialitecoyelaforet.fr/>

## POINT INFO

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Enfin les vacances ! Le temps de donner du temps au temps... De s'allonger sur un transat à l'ombre d'un arbre pour se plonger dans un livre. Pour vos lectures estivales, nous vous proposons de consulter notre catalogue des nouveautés que vous découvrirez sur le site de Coye-la-Forêt ou dans votre bibliothèque. En attendant, nous vous présentons notre sélection coup de cœur :

#### Les romans

Les furies de Lauren Proff

Soyez imprudents les enfants

de Véronique Ovaldé

Légende de Sylvain Prudhomme

Purity de Jonathan Franzen

Article 353 du code pénal de Tanguy Viel

Hiver à Sokcho d'Elisa Shua Dusapin

#### Les essais et les biographies

Cosmos de Michel Onfray

Sapiens Une brève histoire de l'humanité de Yuval Noah Harari

La vie secrète des arbres de Peter Wohlben

#### Les policiers

Dans l'ombre d'Arnaldur Indridason

La lanterne des morts de Janine Boissard

Cabossé de Benoît Philippon

#### Nos horaires pour l'été 2017 :

En juillet : ouverture : les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h30

En août : fermeture de la bibliothèque du mardi 1<sup>er</sup> août au vendredi 1<sup>er</sup> septembre.

Réouverture le samedi 2 septembre.

Bonnes vacances et bonnes lectures !



### L'A.D.P.S. RECRUTE

Des aides à domicile en CDI.

Déposez vos candidatures

[CV et lettre de motivation] par : mail : [emploi@adps.asso.fr](mailto:emploi@adps.asso.fr)

Téléphone : 03 44 55 51 51 / Courrier : ADPS, 30 avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS

Fax : 03 44 55 51 55

Débutants acceptés, formation assurée par nos soins

Véhicule indispensable

## SERVICE CIVIQUE

Depuis le 10 mai 2017, la Mairie de Coye-la-Forêt est habilitée à accueillir des jeunes volontaires de 18 à 25 ans en service civique. Nous recherchons une personne pour une mission contribuant à la mise en place d'activités culturelles au sein de la bibliothèque municipale à compter du 1<sup>er</sup> septembre pour une durée de 10 mois. Le numéro d'agrément donné par le Préfet de l'Oise est PI-060-17-00019-00. Les candidatures sont à envoyer à l'attention du Maire.

## INAUGURATION ROUTE D'ARTAGNAN

Spectacle d'escrime artistique avec les « Lames sur Seine » le **samedi 8 juillet** à 19h dans le Parc du Château de Lamorlaye, entrée à 5€. Le lendemain, **dimanche 9**, cérémonie d'inauguration ouverte au public sur la pelouse des grandes écuries à 11h suivi d'un défilé équestre dans la Rue du Connétable de Chantilly.

## DANSONS À COYE

L'association organise une grande soirée dansante, ouverte à tous, à la salle de judo/danse le **samedi 26 août à 20h30**.

Venez nombreux, ambiance assurée.  
Réservation conseillée au 03 44 58 85 45 ou à [contact@dansonsacoye.com](mailto:contact@dansonsacoye.com)



## La fête de la musique en images



## ÉVÉNEMENTS DE LA VIE

### Naissances

Maya AUCKLAND - Augustine MUNIER - Henri POULAIN

### Mariages

Nathalie LAURANÇON et Emmanuel BUQUET

### Décès

Michel FONTAINE - Paulette ROLLAND - Daniel CUVELIER - Nicolas GORGE

## EN CAS D'URGENCE

### Composer le 15

Editeur : Mairie - Place de la Mairie 60580 Coye-la-Forêt  
Directeur de la publication : N. Lambret  
Imprimeur : SB Graphic  
38, rue Gay Lussac - 77290 Mitry-Mory  
Dépôt légal à parution  
Ce périodique est rédigé avec le concours de la Commission municipale Communication : F. Deshayes, N. Lambret, S. Faupoint, I. Glevarec, B. Varon, P. Fontaine, P. Virgitti, G. Decamps, C. Lebret.